

Dossier de presse



Couveuse d'entreprise Terres de Hêtre

Appel à projet national pour les jeunes
créateurs d'entreprise diplômés

2017/2018



Direction **Directe** GRAND-EST

Direction régionale des entreprises de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand-Est



La maison
DES SERVICES PUBLICS
ET DE L'EMPLOI

des Pays d'Epinal
et de Remiremont

Une couveuse d'entreprise s'installe cet été dans les Vosges (Epinal / zone sud des Vosges « Les Voivres »), dont le secteur **d'activité économique est le bois**.

L'objectif est d'accompagner les créateurs d'entreprises diplômés post bac + 2, 3, 4 et 5), issus essentiellement d'écoles d'ingénieurs, d'architectes, d'écoles de design ; de l'Université de Lorraine, mais également des universités et écoles françaises et de l'étranger et des BTS et ainsi, apporter de la valeur ajoutée à la filière bois et ses dérivés.

La couveuse travaille en partenariat avec les acteurs de la recherche et du développement économique afin de favoriser la création d'entreprises innovantes spécialisées dans la filière bois (ex : le pôle fibre), sous la gouvernance du GIP MDE du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges qui assure son fonctionnement général.

Il s'agit de:

1. Développer une nouvelle approche de la création d'entreprise « Développement Durable et bois»;
2. Favoriser la synergie urbain / rural avec l'intégration des pôles d'enseignement et de recherche sur le bois des Vosges ;
3. Créer de nouveaux produits issus de la filière bois.
4. Favoriser l'implantation de nouvelles « start up » bois à valeur ajoutée dans les Vosges

Le projet

Localisation : La couveuse fonctionnera sur *plusieurs sites complémentaires et distincts*, modèle dynamique entre le sud des Vosges et la capitale du bois « Epinal », CRITT Bois et ENSTIB.

L'hébergement des futurs entrepreneurs sera réalisé dans un bâtiment dédié à cet effet, sur la commune de « les Voivres », dans une ancienne ferme, entièrement rénovée et aménagée à cet effet. Les sites permettent l'intégration de cinq porteurs de projets par année. Équipés de bureaux, salles de réunion, salle de conférence multimédia, et, à la marge, de logements, ces sites sont des espaces dédiés à la création de l'entreprise au sens juridique du terme (commercialisation, juridique, comptabilité, etc.).

La partie technique, industrielle et créative sera réalisée sur le site du Campus de l'ENSTIB, avec des ateliers et bureaux mutualisés (+ accompagnement CRITT Bois et ENSTIB).

Missions et acteurs

Modèle unique sur le territoire français, association d'une collectivité, d'un GIP et d'un centre de recherche urbain, pour la création d'entreprises à valeur ajoutée dans le secteur du bois et ses dérivés. De l'ingénierie à la fabrication, les projets seront juridiquement hébergés par cette couveuse.

La diversité des acteurs de cette couveuse d'entreprises favorisera la création d'entreprises innovantes en lien avec la recherche publique.

GIP MDE Pays d'Epinal : financement du fonctionnement général et de la coordination ;

ENSTIB et CRITT Bois : sélection des dossiers pertinents ;

ALEXIS LORRAINE : portage juridique (contrats CAPE) ;

Pépinière Epinal Golbey Développement : plan d'affaire ;

CA Epinal : parrainage des futurs entrepreneurs.

La sélection des projets accompagnés

Année 2017 : un appel à projet national est lancé avec le concours technique et financier des partenaires susvisés

- Date limite de réception des dossiers : 15 juin 2017
- Délibérations du jury : été 2017
- Lancement des projets : automne 2017

Seront sélectionnés : tout projet relevant de la filière bois

Cet appel à candidature récompensera les cinq meilleurs dossiers. Les candidats se verront attribuer une place en couveuse ainsi qu'une bourse individuelle de 500 € / mois / associé, sur une année, renouvelable deux fois.

Le jury se réunira en juin afin de retenir les candidats pour une intégration effective à l'automne. La pluridisciplinarité entre les dossiers retenus sera un critère majeur du cahier des charges. Le règlement du concours national sera révisé chaque année en fonction des besoins et orientations du territoire.

Modalités de fonctionnement de la couveuse

Une fois validé par le comité de sélection, l'accompagnement des créateurs se fera dans le cadre d'un CAPE (contrat d'Appui au Projet d'Entreprise) au cours d'une période légale allant de 12 à 36 mois. Durant cette période, le porteur de projet bénéficiera d'un accompagnement généralisé, d'une aide comptable et juridique et de locaux de type bureau individuel avec matériel informatique équipé en visio-conférence, imprimante, téléphonie et d'un accès libre au centre de recherche et de documentation d'Alexis via Internet.

La couveuse comprendra également deux salles de réunion entièrement modulables et équipées en appareil de projection et d'un service de secrétariat. Le dispositif couveuse permettra au porteur de projet de tester son produit sous le compte de la structure d'accompagnement, et cela, avant même d'être immatriculé au Registre des Métiers ou du Commerce.

L'ENSTIB et le CRITT Bois seront associés au projet puisqu'ils apporteront au porteur de projet, son soutien technique par le biais d'une mise à disposition de machines et de bancs d'essais.

EGD effectuera les plans d'affaires en vue d'établir ou non, la viabilité financière de l'entreprise. L'ENSTIB effectuera l'accompagnement des prototypes.

Un accord avec la pépinière d'entreprises pourra être établi en vue d'assurer un hébergement physique des projets les plus prometteurs et innovants avant et après l'immatriculation.

Le projet consiste donc à créer une structure hybride, offrant les prestations dignes d'une couveuse et d'un incubateur d'entreprises.

Le fonctionnement de la structure sera donc assuré par ALEXIS qui disposera de bureaux à l'intérieur de l'enceinte du bâtiment pour y effectuer des permanences.

Le GIP Maison de l'emploi du Pays d'Epinal prendra à sa charge la totalité des dépenses de fonctionnement et en assurera la gouvernance aux côtés des EPCI partenaires (**CAEpinal**).

Comment candidater pour 2017/2018 ?

- Le règlement sera en ligne sur le site www.terresdehetre.com dans la rubrique couveuse/candidature à compter du 1^{er} février 2017
- La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 juin 2017
- Les résultats seront communiqués durant l'été, pour un démarrage des projets à l'automne
- Contact technique : Thibaut Vauthier tvauthier@pays-epinal.fr 03 29 35 12 69.